



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/498
4 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 61 d) de l'ordre du jour

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Campagne mondiale pour le désarmement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	2
II. RAPPEL DES FAITS	5	3
III. EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA CAMPAGNE EN 1990-1991 ET PROGRAMME D'ACTIVITES FUTURES	6 - 57	3
A. Documents d'information de l'ONU	14 - 23	4
B. Consultations, conférences, séminaires et formation	24 - 45	7
C. Activités spéciales	46 - 52	12
D. Programme publicitaire	53 - 55	13
E. Bureaux extérieurs de l'Organisation des Nations Unies	56 - 57	14
IV. ASPECTS FINANCIERS	58 - 65	14

Annexe

FONDS D'AFFECTION SPECIALE DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR LE DESARMEMENT : ETAT FINANCIER RACAPITULATIF AU 30 JUIN 1991	16
--	----

I. INTRODUCTION

1. Par la résolution 45/59 C du 4 décembre 1990, intitulée "Campagne mondiale pour le désarmement", l'Assemblée générale a, notamment, accueilli avec satisfaction l'évaluation des réussites et des insuffisances de la Campagne, qui figure dans le rapport du Secrétaire général, en date du 15 octobre 1990, sur la Campagne mondiale sur le désarmement, et félicité "le Secrétaire général des efforts qu'il déploie pour bien utiliser les ressources dont il dispose afin de diffuser aussi largement que possible des informations sur la limitation des armements et le désarmement auprès des personnalités élues, des médias, des organisations non gouvernementales, des milieux de l'enseignement et des instituts de recherche, de même que pour exécuter un programme énergique de séminaires et de conférences"; elle a en outre recommandé qu'en tant que programme d'information mondial, la Campagne fasse porter principalement ses efforts sur les objectifs suivants : informer, éduquer et susciter la compréhension du public quant à l'importance d'une action multilatérale, notamment de la part de l'Organisation des Nations Unies et de la Conférence du désarmement, et quant à la nécessité d'appuyer cette action de façon concrète, équilibrée et objective; faciliter la libre circulation des idées et les échanges d'information à leur sujet entre le secteur public et les groupes et organismes de défense de l'intérêt public, et fournir une source indépendante d'information équilibrée et concrète, qui tienne compte d'un large éventail d'opinions, afin d'alimenter un débat éclairé sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité; et organiser des réunions pour faciliter des échanges de vues et de renseignements entre les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et entre les experts gouvernementaux et autres, afin de faciliter la recherche d'un terrain commun.

2. Au paragraphe 7 de la résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa quarante-sixième session, un rapport portant à la fois sur la façon dont les organismes des Nations Unies auront exécuté en 1991 le programme de la Campagne mondiale et sur le programme qu'eux-mêmes envisagent pour 1992.

3. Le présent rapport est présenté comme suite à ces demandes. On trouvera à la section III une description des activités exécutées dans le cadre de la Campagne par le Département des affaires de désarmement et le Département de l'information depuis octobre 1990. Les activités envisagées pour 1992 sont énumérées, le cas échéant. La section IV contient des renseignements sur les aspects financiers du programme.

4. La section III du présent rapport est structurée de la même manière que les précédents rapports du Secrétaire général sur le déroulement de la Campagne. Les vues du Conseil consultatif pour les questions de désarmement concernant le déroulement de la Campagne figurent aux paragraphes 9 à 13. On se référera également au rapport du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (A/46/365).

II. RAPPEL DES FAITS

5. Lancée le 7 juin 1982 par l'Assemblée générale, la Campagne mondiale pour le désarmement est un programme d'information mondial sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité internationale, qui se déroule sous les auspices de l'ONU. Elle a trois objectifs essentiels : informer, éduquer et susciter la compréhension et l'appui du public quant à l'importance d'une action multilatérale dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement, notamment de la part de l'Organisation des Nations Unies et de la Conférence du désarmement, et quant à la nécessité d'appuyer cette action. Le programme d'information vise essentiellement cinq groupes, à savoir les représentants élus, les instituts de recherche, les milieux de l'enseignement, les organisations non gouvernementales et les médias. Ce programme est mis en oeuvre de façon concrète, équilibrée et objective. Tout sera mis en oeuvre, dans les limites des ressources disponibles, pour l'exécuter à l'échelle mondiale.

III. EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA CAMPAGNE EN 1990-1991 ET PROGRAMME D'ACTIVITES FUTURES

6. Comme les années passées, diverses méthodes ont été utilisées pour pouvoir mener la campagne dans toutes les régions du monde en élaborant des projets axés sur les besoins particuliers des différents groupes cibles.

7. Les Etats Membres ont contribué aux efforts du Département des affaires de désarmement en mettant au point des projets individuels et/ou en coopérant avec le Département dans l'exécution du programme et d'activités connexes entreprises par le Département pour atteindre ses objectifs. Ainsi, certains Etats Membres ont accueilli des conférences ou des séminaires et contribué généreusement au financement des réunions sur la limitation des armements et le désarmement parrainées par l'ONU ou organisé eux-mêmes de telles réunions; d'autres ont publié des documents d'information sur la limitation des armements et le désarmement ou facilité, grâce à leurs réseaux nationaux, la diffusion des documents d'information publiés par l'ONU sur le sujet.

8. Les ONG, nationales comme internationales, ont continué d'appuyer la campagne en lançant des activités et des projets dans ce cadre. On trouvera des informations communiquées par les ONG à ce sujet dans la section pertinente du bulletin de la Campagne, Désarmement.

9. A sa vingt-deuxième session, en juillet 1991, le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui a pour tâche de conseiller le Secrétaire général, a reçu des informations détaillées sur le déroulement des activités de la Campagne et sur les activités des centres régionaux.

10. Le Conseil a été informé du large éventail d'activités et de publications ainsi que des efforts importants déployés dans les limites des ressources disponibles pour atteindre les membres des cinq groupes cibles susmentionnés. On a fait observer qu'il devenait difficile de maintenir le rythme des publications et il était donc probable qu'il faudrait privilégier les publications régulières en réduisant dans une certaine mesure le nombre de publications spéciales.

11. En réponse aux questions qu'il a posées, le Conseil a été avisé que l'on s'efforçait de choisir des questions d'actualité. C'est ainsi que pour refléter l'évolution de la situation internationale, l'orientation des activités de la Campagne avait changé considérablement depuis que celle-ci a été lancée en 1982. Cet aspect avait notamment été examiné dans le cadre de consultations officieuses avec les délégations participant aux travaux de la Commission du désarmement en mai 1991 (voir par. 26 ci-dessous).

12. Un point de vue a été exprimé selon lequel il fallait organiser des réunions régionales sur des questions spécifiques aux régions concernées, de préférence aux réunions de caractère général organisées jusqu'à présent. Le Conseil a notamment demandé si des mesures avaient été prises pour recueillir l'opinion de lecteurs de milieux non gouvernementaux, s'il était possible de produire une série de vidéocassettes pour expliquer certaines des questions les plus importantes relatives au désarmement, et comment il pourrait contribuer au bon déroulement de la Campagne. On a indiqué en réponse qu'une enquête menée il y a environ quatre ans avait été bien accueillie et que le Département essayait toujours de savoir ce que l'on pensait de ses publications. Pour ce qui est de la production d'une série de vidéocassettes, la première difficulté semblait être d'ordre financier, et c'était dans le domaine général de la rationalisation du financement de la Campagne que les membres du Conseil pourraient peut-être obtenir un appui tangible.

13. Les membres du Conseil se sont vivement félicités de la manière dont la Campagne était exécutée et ont rendu hommage au travail accompli par tous ceux qui y participaient.

A. Documents d'information de l'ONU

14. Un des objectifs majeurs du Département des affaires de désarmement dans l'exécution de la Campagne en tant que programme mondial d'information est de diffuser des documentations d'information sur les armements et le désarmement. A cet égard, le Département procède à six envois de publications informatives sur le désarmement par an. Ces documents sont pour la plupart envoyés aux quelque 6 500 destinataires appartenant aux groupes cibles visés au paragraphe 5 dont les adresses figurent dans son fichier, ainsi qu'aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, aux centres d'information des Nations Unies et aux participants aux conférences et réunions régionales organisées par le Département.

15. Ces publications sont également diffusées par l'intermédiaire des centres régionaux de Katmandou, Lima et Lomé, ainsi que par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) aux écoles normales du Système des écoles associées. En outre, des envois ont lieu quotidiennement en réponse à des demandes individuelles et des publications sont envoyées, en nombre, à l'occasion de certaines manifestations, aux ONG qui en font la demande.

16. Le fichier utilisé par le Département sert également à établir un réseau informel avec les instituts, organisations et particuliers concernés. Le Département l'a récemment complètement révisé à l'aide d'un nouveau programme

informatique. Le nouveau fichier, codé par pays, régions, groupes et langues, permettra de mieux cibler les envois. Il peut être consulté par le service de Genève du Département dans le but de faciliter les contacts de ce service avec les groupes cibles en Europe.

17. Les publications suivantes ont été produites et distribuées par le Département au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport.

18. Publications périodiques destinées à la vente :

a) L'édition de 1990 de l'Annuaire du désarmement des Nations Unies (publié comme suite à la résolution 31/90 de l'Assemblée générale);

b) Quatre numéros de Désarmement - Revue périodique de l'Organisation des Nations Unies (publiée comme suite à la résolution 32/87 E de l'Assemblée générale). Cette revue, publiée en anglais, français, russe et espagnol, est maintenant disponible par abonnement;

c) Trois numéros de Disarmament Topical Papers - No 5 (vol. I et II) : Conversion: Economic Adjustments in an Era of Arms Reduction; No 6 : Confidence-building Measures in the Asia-Pacific region; et No 7 : Confidence- and Security-building Measures: from Europe to other regions. (Ces publications paraissent en anglais seulement);

d) Désarmement : série d'études No 20 sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification; et No 21 sur les armes nucléaires.

19. Publications périodiques non destinées à la vente :

a) Cinq numéros du bimensuel Désarmement - Bulletin en anglais, français et espagnol. Une version en langue russe est imprimée en URSS et financée au moyen de la contribution de ce pays au Fonds d'affectation spéciale de la Campagne mondiale pour le désarmement;

b) Sept numéros de la publication Désarmement : No 72, The Role of the United Nations in the Field of Verification; No 73, New Trends in Science and Technology Implications for International Peace and Security; No 74, Towards a Nuclear-Test Ban; No 75, Conventional Weapons: Efforts to Limit and Reduce them; No 76, Towards a Nuclear-Weapon-Free Zone in the Middle East - Summary of a United Nations Study; et No 77, Nuclear Weapons - Summary of a United Nations Study.

20. Publications spéciales :

a) Quatre publications non destinées à la vente : Disarmament Possibilities III: Excerpts from the panel discussions organized by the NGO Committee on Disarmament, New York (May 1990); Disarmament and Security in Africa; (documents d'information et autres documents de deux séminaires sur le désarmement tenus au Caire (Egypte) en 1989 et 1990); et les versions anglaise

et française du Programme de formation sur la résolution des conflits, la prévention et la gestion des crises et le renforcement de la confiance entre les Etats africains [document présenté à l'atelier organisé à l'intention de hautes personnalités militaires et civiles africaines tenu en mars 1990 à Arusha (Tanzanie)];

b) Une publication destinée à la vente concernant l'étude faite par l'ONU sur l'armement nucléaire, parue sous forme de livre et disponible en anglais seulement.

21. Autres documents d'information

a) Une affiche sur le désarmement, publiée avec la collaboration du Département de l'information;

b) Un timbre sur "l'interdiction des armes chimiques", émis en septembre 1991.

22. Les publications suivantes seront disponibles d'ici à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine :

a) Une publication contenant des documents présentés au cours du stage régional des Nations Unies sur le désarmement, tenu à Bandung (Indonésie), du 28 janvier au 1er février 1991;

b) Deux publications de la série Désarmement - série d'études, l'une sur une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, l'autre sur la capacité de production de missiles balistiques à tête nucléaire de l'Afrique du Sud;

c) Une étude sur le désarmement, sous forme de brochure, portant sur une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient;

d) Des Disarmament topical papers (monographies sur le désarmement) contenant des documents présentés à la Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement tenue à Kyoto (Japon), du 27 au 30 mai 1991;

e) Le No 78 de Désarmement en bref sur l'Organisation des Nations Unies et le désarmement depuis 1945.

23. Quant au Département de l'information, il a diffusé largement plusieurs publications, telles que le magazine trimestriel la Chronique de l'ONU et l'Annuaire des Nations Unies, 1986 (paru en mars 1991), qui comprenaient des articles et des rapports sur le désarmement. En collaboration avec le Département des affaires de désarmement, le Département de l'information a constitué un dossier de presse à l'occasion de la Conférence d'amendement des Etats parties au Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, qui s'est tenue à New York du 7 au 18 janvier 1991. Ces documents, ainsi que d'autres documents relatifs au désarmement élaborés au Siège par le Département, ont

été diffusés auprès des délégations, des organismes gouvernementaux, de la presse, des organisations non gouvernementales et d'autres publics intéressés, au Siège et dans le monde.

B. Consultations, conférences, séminaires et formation

24. Dans les activités qu'il a menées afin d'atteindre les objectifs de la Campagne, le Département des affaires de désarmement s'est également employé à faciliter la libre circulation des idées et les échanges d'information à leur sujet entre le secteur public et les groupes d'intérêts et associations et à fournir une source indépendante d'information équilibrée et concrète, qui tienne compte d'un large éventail d'opinions, afin d'alimenter un débat éclairé sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité. A cet égard, le Département des affaires de désarmement a exécuté un programme de conférences, bourses et consultations au Siège de l'ONU à New York, à l'Office des Nations Unies à Genève et ailleurs. Il s'est notamment efforcé d'organiser, même si ce n'était pas toujours dans le cadre de la Campagne, des conférences, réunions et séminaires régionaux pour faciliter les échanges de vues et de renseignements entre les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et entre les experts gouvernementaux et autres, afin de faciliter la recherche d'un terrain commun.

1. Consultations

25. Le Département est resté fidèle à sa pratique consistant à consulter à titre officieux le Comité spécial des organisations non gouvernementales pour le désarmement (Genève) et le Comité des organisations non gouvernementales pour le désarmement (New York), dans le but de susciter un appui et une participation accrue des ONG aux activités de la Campagne. Ainsi, ces deux comités d'ONG pour le désarmement ont été invités à présenter par écrit leurs vues et propositions à la réunion du Comité consultatif pour les questions de désarmement qui a eu lieu à New York en juillet 1991 (conférence par. 9 à 13 ci-dessus).

26. Dans le but de renforcer la coopération avec les Etats Membres, le Département des affaires de désarmement a organisé, le 9 mai 1991, à New York, une consultation sur l'activité de la Campagne. Il s'agissait de procéder à un échange de vues informel sur la mise en oeuvre des activités de la Campagne et des trois centres régionaux, d'évaluer les tendances récentes et de préparer le prochain programme de travail. Dans leurs déclarations, les Etats Membres ont félicité le Département pour les activités qu'il mène, notamment les documents d'information qu'il publie et les séminaires qu'il organise. Ils se sont déclarés préoccupés par les contraintes d'ordre financier affectant ces activités. A cet égard, on a également préconisé l'adoption d'un nouveau nom pour le programme, au vu de la nouvelle conjoncture internationale en matière de limitation des armements et de désarmement.

2. Conférences et séminaires régionaux

27. Pendant la période à l'examen, le Département des affaires de désarmement a organisé cinq réunions aux fins d'échange de vues sur diverses questions ayant trait aux faits nouveaux et délibérations en cours dans le domaine de la limitation des armements, du désarmement et de la sécurité. Deux de ces réunions, organisées dans le cadre du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement, sont évoquées ici pour la commodité. Un compte rendu détaillé des activités menées au titre du programme figure dans le rapport du Secrétaire général à ce sujet. L'une des réunions a été organisée à la demande de l'Organisation de l'unité africaine.

Stage régional sur le désarmement pour l'Asie et le Pacifique, 28 janvier-1er février 1991, Bandung (Indonésie)

28. Ce stage a été organisé en coopération avec le Gouvernement indonésien. Ont pris la parole à la séance d'ouverture M. Ali Alatas, Ministre des affaires étrangères d'Indonésie, M. Yasushi Akashi, Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement de l'ONU, et le lieutenant-général Yogie S. Memet, Gouverneur de la province de Java-Ouest (République d'Indonésie).

29. Les participants au stage se sont penchés sur les notions de paix et de sécurité en Asie et dans le Pacifique; ils ont procédé à une évaluation des efforts menés sur le plan mondial pour parvenir à une interdiction totale des armes chimiques et pour renforcer les régimes de non-prolifération des armements nucléaires et autres armes de destruction massive; ils ont passé en revue les efforts menés en matière de désarmement régional en général et ont examiné plus particulièrement ces efforts et propositions dans l'optique de l'Asie du Sud, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique; enfin, ils ont débattu du règlement des conflits dans la région Asie-Pacifique, en s'appuyant sur diverses études de cas. Vingt et un pays d'Asie et du Pacifique étaient représentés.

30. Ce stage était le deuxième d'une série de stages régionaux sur le désarmement, conçus par le Département des affaires de désarmement dans le cadre du programme de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement et organisés au niveau régional ou sous-régional en coopération avec les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement. Ces stages ont pour principaux objectifs de promouvoir une meilleure compréhension et une prise de conscience des problèmes de désarmement et des négociations actuelles en la matière, notamment ceux qui intéressent la région, et d'étudier les diverses approches régionales ou sous-régionales possibles pour renforcer la confiance, faciliter le règlement des conflits, consolider les efforts en matière de désarmement et accroître la sécurité régionale. Le premier de ces stages s'est tenu à Lagos (Nigéria) en avril 1989. Le troisième s'est déroulé à Mexico (Mexique), du 1er au 5 juillet 1991 (voir par. 37 et 38 ci-dessus).

Séminaire sur les mesures de confiance et de sécurité,
25 au 27 février 1991, Vienne

31. Le séminaire était organisé en coopération avec le Gouvernement autrichien. M. Heinrich Gleissner, Secrétaire général adjoint aux affaires étrangères de l'Autriche, a pris la parole à la séance d'ouverture.

32. Le séminaire a examiné l'élaboration de mesures de confiance et de sécurité en Europe, a évalué le rôle qu'elles auront à présent que la guerre froide a pris fin et a étudié la possibilité d'appliquer l'expérience européenne à d'autres régions du monde. Environ 60 experts de haut niveau venant du monde entier ont assisté à ce séminaire de trois jours et ont pris part à des discussions approfondies sur des aspects plus spécifiques des mesures de confiance et de sécurité dans le cadre de trois groupes de travail. Il s'agissait notamment des mesures visant à une plus grande transparence en matière militaire, des mesures en vue d'assurer l'exécution des obligations souscrites et des mesures de coopération. Trois autres groupes de travail ont examiné les mesures de confiance et de sécurité relatives à trois régions : l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Conférence sur les questions de désarmement, 27-30 mai, Kyoto (Japon)

33. Cette conférence, qui avait pour thème le système international résultant de la guerre du Golfe et de la fin de la guerre froide et les défis qui se posent en matière de désarmement multilatéral, était organisée en coopération avec le Gouvernement japonais. M. Toshiki Kaifu, Premier Ministre du Japon, M. Teichi Aramaki, Gouverneur de la préfecture de Kyoto, M. Tomoyuki Tanabe, Maire de Kyoto, et M. Yasushi Akashi, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires de désarmement, ont prononcé des discours d'ouverture. Cette conférence était la deuxième d'une série de conférences consacrées au désarmement se déroulant à Tokyo; la première s'était tenue en avril 1989.

34. Un échange de vues franc entre des participants d'horizons politiques et professionnels différents a permis d'examiner les incertitudes et les défis en matière de désarmement qu'a fait naître la fin de la guerre froide et de rechercher des solutions communes pour parvenir à une paix et une stabilité durables dans le monde entier. Quelque cent participants, représentant des gouvernements, des instituts de recherche et d'éducation, des représentants élus, des organisations non gouvernementales et des organes d'information de toutes les régions se sont réunis pour prendre part à des discussions approfondies sur certains points de l'ordre du jour, regroupés sous trois thèmes principaux : sécurité mondiale et désarmement, dans une optique régionale; prolifération des systèmes d'armement et questions de désarmement; problèmes liés à l'application des mesures de désarmement.

Réunion d'experts sur la dénucléarisation de l'Afrique, 6-10 mai 1991, Addis-Abeba

35. Cette réunion avait pour objet d'étudier, du point de vue de leurs modalités et éléments, la préparation et l'application d'une convention ou d'un traité sur la dénucléarisation de l'Afrique. Elle était organisée conformément au paragraphe 9 de la résolution 45/56 de l'Assemblée générale du 4 décembre 1990 relative à l'application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, aux termes de laquelle le Secrétaire général avait été prié de fournir à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) toute l'assistance qu'elle pourrait lui demander dans ce domaine. M. Yilma Tadesse, Secrétaire général de l'OUA, a ouvert la réunion.

36. Neuf experts, nommés d'un commun accord par les Secrétariats de l'ONU et de l'OUA, ont pris part à cette réunion, ainsi que les observateurs de 11 pays d'Afrique. Les experts ont notamment examiné l'origine de la proposition visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, étudié les moyens de préparer et d'appliquer un traité sur la dénucléarisation de l'Afrique, passé en revue les éléments qu'il pourrait comporter, étudié la création éventuelle d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, et analysé dans quelle mesure les dispositions des Traités de Tlatelolco et de Rarotonga pourraient servir de modèles pour un traité concernant l'Afrique.

Stage régional sur le désarmement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 1er-5 juillet 1991, Mexico

37. Ce stage était organisé dans le cadre du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, avec le soutien financier du Gouvernement norvégien. Les participants ont entendu une allocution de bienvenue prononcée par M. Sergio González Gálvez, Ministre mexicain des affaires étrangères par intérim, et une déclaration liminaire du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement (lue par le chef du Service du suivi, de l'analyse et des études du Département des affaires de désarmement).

38. A travers une série de réunions d'information, de conférences, de débats et d'études de cas, les participants - une vingtaine de diplomates d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'occupent de questions de sécurité et de désarmement dans leur pays - ont analysé les efforts déployés au niveau mondial pour parvenir à une interdiction complète des armes chimiques, examiné l'état actuel des négociations sur une convention relative aux armes chimiques, fait le point des initiatives régionales de désarmement en général et des perspectives de limitation des armements classiques en Amérique latine en particulier, et envisagé des mesures régionales pour renforcer la non-prolifération des armes nucléaires.

39. Le Département des affaires de désarmement se propose d'organiser d'autres réunions, sous réserve qu'on mette à sa disposition les ressources humaines et financières nécessaires.

3. Formation et réunions d'information

40. Dans le cadre du programme mondial d'information sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité, le Département des affaires de désarmement offre, grâce à son programme de stages, une formation aux étudiants diplômés. Organisée en coopération avec le Programme spécial de stages des Nations Unies, cette activité a pour but de présenter aux étudiants les activités menées par les Nations Unies dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Les étudiants reçoivent une formation en cours d'emploi et ont l'occasion d'assister aux délibérations des organes chargés du désarmement au Siège, telles la Première Commission de l'Assemblée générale et la Commission du désarmement. Au cours de la période examinée, le Département a ainsi formé quatre étudiants diplômés de différentes régions.

41. Un programme analogue est organisé par le Service de Genève du Département des affaires de désarmement, en collaboration avec le Service d'information de l'Office, afin de permettre aux étudiants qui poursuivent des études supérieures de se familiariser avec les travaux de la Conférence du désarmement.

42. Le Département des affaires de désarmement met en oeuvre avec l'Association internationale des recteurs d'universités un projet commun destiné à élaborer à l'intention des universités un programme sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité. Ce projet vise à développer à travers le monde les cours spécialisés sur la maîtrise des armements.

43. Les fonctionnaires débutants peuvent également recevoir une formation dans le cadre du Programme de bourses des Nations Unies sur le désarmement, créé par l'Assemblée générale pour promouvoir les compétences en matière de désarmement, notamment dans les pays en développement. Depuis son lancement en 1979, ce programme a permis de former 292 fonctionnaires de 113 pays. Le rapport du Secrétaire général sur le programme contient une description détaillée des activités entreprises à ce titre.

44. Le Département des affaires de désarmement a également continué à organiser des réunions spéciales et des séances d'information à l'intention de groupes divers tels que les représentants d'Etats membres et des parlementaires, des associations religieuses, des étudiants, des éducateurs et des représentants d'organisations non gouvernementales nationales et internationales. Ainsi, en avril 1991, il a parrainé au Siège de l'ONU un séminaire sur "l'agression environnementale, les conflits et la sécurité nationale" organisé en commun par la Fondation Friedrich Ebert et le Coolidge Center for Environmental Leadership. Ce séminaire a offert aux représentants et aux experts qui y ont participé une occasion unique d'échanger leurs vues. Le Département a également coparrainé avec le Département de l'information un forum d'organisations non gouvernementales sur le thème "Les perspectives d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient", que le Comité des ONG pour le désarmement a organisé en avril 1991 au Siège de l'ONU afin d'informer les organisations non gouvernementales des études entreprises par l'ONU sur les mesures efficaces et vérifiables qui faciliteraient la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

45. Le personnel du Département s'est également efforcé, à son habitude, d'assister aux autres manifestations relatives au désarmement et d'être disponible pour des conférences dans diverses universités.

C. Activités spéciales

46. Comme les années précédentes, la Semaine du désarmement de 1990 a été marquée par diverses manifestations tant au Siège qu'à l'Office des Nations Unies à Genève. A New York, la Première Commission de l'Assemblée générale lui a consacré sa 17e séance, le 25 octobre 1990. Cette célébration a donné lieu à une brève cérémonie au cours de laquelle le Président de la Commission, le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général ont fait des déclarations. Elle a été immédiatement suivie par la huitième Conférence pour les annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale de la Conférence mondiale pour le désarmement. Des renseignements sur cette conférence figurent à la section IV ci-dessous.

47. Le même jour, le Département des affaires de désarmement et le Comité des ONG pour le désarmement ont coparrainé au Siège le forum annuel des ONG. Consacré au problème de la vérification, ce forum a réuni des représentants d'organisations non gouvernementales et des médias, des membres des milieux diplomatiques et des fonctionnaires de l'ONU. Les intervenants étaient Carl-Magnus Hyltenius (Suède), Peter Jones (Canada), Alexei Manzhosov (URSS) et Miguel Marin-Bosch (Mexique).

48. Le Département a également organisé au Siège, les 29 et 30 octobre et le 1er novembre, une série de trois conférences sur le thème "La conversion : réorientation de l'économie en période de réduction des armements". Les orateurs étaient Ednan Agaev (Ministre soviétique des affaires étrangères), Mahbub ul Haq (Programme des Nations Unies pour le développement) et Robert Rauner (Cabinet du Secrétaire à la défense des Etats-Unis). Ces conférences ont été jugées extrêmement intéressantes par les personnes qui y ont assisté, mais malheureusement celles-ci étaient peu nombreuses.

49. Au cours de la Semaine du désarmement, le Service de Genève du Département des affaires de désarmement a organisé, dans la partie du Palais des Nations réservée aux visiteurs, une exposition sur les activités, les instruments internationaux et les publications des Nations Unies en matière de désarmement. Ce service était également représenté à une conférence intitulée "Tous ensemble pour la paix - L'ONU et les ONG dans un monde en évolution" organisée au Palais des Nations du 23 au 25 octobre par la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

50. Des activités analogues sont envisagées pour la Semaine du désarmement de 1991.

51. Pendant la Semaine du désarmement, de nombreux centres d'information des Nations Unies ont publié des documents d'information spéciaux pour la radio, la télévision et la presse, organisé des expositions et coopéré avec les organisations non gouvernementales locales à l'organisation de manifestations spéciales.

52. Les centres régionaux des Nations Unies ont également organisé diverses manifestations. Le 30 octobre, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique a tenu à Lomé une réunion consacrée aux nouvelles approches du désarmement et du maintien de la paix, à laquelle étaient invités un groupe représentatif des milieux diplomatiques, des responsables d'organisations internationales et des étudiants. Le 31 octobre, toujours à Lomé, il a dirigé à l'intention d'un groupe d'étudiants un exercice de simulation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement régional. A Lima, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a organisé le 22 octobre une conférence sur la paix et la sécurité mondiales au cours des années 90, afin de donner aux parlementaires péruviens un aperçu général des événements mondiaux et de leurs conséquences sur la paix et la sécurité régionales et nationales, et de les familiariser davantage avec les incidences des dépenses d'armement sur le développement économique. Cette conférence était organisée en coopération avec l'Association des journalistes parlementaires et la Commission parlementaire péruvienne chargée de la défense et de l'ordre intérieur.

D. Programme publicitaire

53. Conformément à son mandat et en coopération avec le Département des affaires de désarmement, le Département de l'information a continué à faire connaître les activités de l'ONU dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements par la publication de documents, la radio, le cinéma, la télévision et la photographie, et par des contacts individuels.

54. Pendant la période considérée, les services de la radio et de la télévision de l'ONU ont continué à couvrir les questions de désarmement et à diffuser leurs programmes à l'échelle mondiale dans diverses langues. Ainsi, plusieurs activités liées au désarmement, dont les événements de la Semaine du désarmement de 1990, ont fait l'objet de reportages télévisés qui ont été diffusés dans le monde entier par les centrales de distribution VISNEWS et Worldwide Television News, ainsi que par diverses chaînes de télévision nationales. Le désarmement a été le sujet de deux émissions de la série d'interviews télévisées World Chronicle. Des programmes de radio et de télévision analogues sont prévus pour 1991-1992.

55. Au titre de ses activités régulières consacrées au désarmement, le Département de l'information a répondu aux questions du public et tenu des réunions d'information à l'intention d'organisations non gouvernementales. Il a également organisé des activités spéciales au Siège, à New York, et dans de nombreux centres et services d'information des Nations Unies à l'occasion de la Semaine du désarmement. Au Siège, le Département a continué d'illustrer

les efforts de l'ONU dans le domaine du désarmement, par le biais de l'exposition permanente sur le désarmement qui a accueilli environ 330 000 visiteurs au cours de la période considérée.

E. Bureaux extérieurs de l'Organisation des Nations Unies

56. Les bureaux extérieurs et les centres d'information des Nations Unies constituent le seul point de contact entre les groupes locaux et l'ONU.

57. Pendant la période considérée, les centres et services d'information des Nations Unies ont contribué aux efforts du Département des affaires de désarmement en faisant mieux connaître les questions de désarmement. Ils ont notamment diffusé des communiqués de presse et d'autres documents imprimés dans les deux langues officielles des Nations Unies et dans les langues locales, ainsi que des programmes de radio et de télévision. Les centres ont également fourni un appui en matière d'information ou aidé à organiser plusieurs conférences et séminaires nationaux et régionaux sur le désarmement en Argentine, en Egypte, en Inde, en Indonésie, au Pakistan et en Union des Républiques socialistes soviétiques. Plusieurs d'entre eux ont réalisé des interviews et organisé des conférences et des tables rondes sur le désarmement, dont certaines ont été retransmises par les stations de radio et de télévision locales. Par exemple, le centre d'information de New Delhi a organisé le 26 octobre un colloque sur le désarmement et la sécurité dans le monde de l'après-guerre froide, auquel ont assisté quelque 55 personnes, dont plusieurs ambassadeurs en Inde, des hauts fonctionnaires, des représentants d'organisations non gouvernementales, des journalistes et des académiciens.

IV. ASPECTS FINANCIERS

58. Les contributions volontaires restent la principale source de financement des activités menées par le Département dans le cadre de la Campagne mondiale pour le désarmement. Agissant en application de la résolution 44/117 A de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1989, le Secrétaire général a convoqué, le 25 octobre 1990, la huitième Conférence pour les annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale de la Campagne mondiale pour le désarmement afin de donner aux Etats Membres l'occasion d'appuyer financièrement ce programme.

59. Soixante-quatorze pays ont assisté à la Conférence et 24 d'entre eux y ont fait une déclaration. Le soutien politique exprimé dans ces déclarations est encourageant, mais la situation financière du programme reste précaire, car les contributions annoncées au Fonds d'affectation spéciale ont continué de baisser.

60. A la Conférence, 24 pays ont annoncé des contributions en monnaies convertibles ou non convertibles. Des contributions générales d'un montant équivalant à 102 606 dollars ont été annoncées pour le programme de la Campagne mondiale pour le désarmement. Des contributions d'un montant équivalant à 231 782 dollars, dont un montant équivalant à 162 715 dollars en monnaies non convertibles, ont été annoncées pour des programmes et projets particuliers.

61. Les donateurs ont aussi annoncé des contributions d'un montant total de 931 920 dollars pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.

62. Aux contributions annoncées lors de la Conférence, il faut ajouter les contributions à la Campagne mondiale pour le désarmement versées par les Etats Membres au cours de l'année terminée le 30 juin 1991, soit 90 868 dollars (voir aussi A/CONF.155/2).

63. Des dispositions sont prises pour organiser la neuvième Conférence pour les annonces de contributions, conformément à la résolution 45/59 C de l'Assemblée générale. Elle sera convoquée par le Secrétaire général pendant la Semaine du désarmement de 1991.

64. Pour financer l'exécution du programme d'activité de juillet 1990 à juin 1991, 184 144 dollars en monnaies convertibles et l'équivalent de 307 106 dollars en monnaies non convertibles ont été prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale. Au 30 juin 1991, le solde disponible du Fonds (non compris les contributions annoncées mais non versées) était de 295 006 dollars en monnaies convertibles et de 337 921 dollars en monnaies non convertibles (aux taux de change officiels du 30 juin 1991).

65. Les fonds qui n'auront pas été utilisés serviront à exécuter le programme d'activité proposé pour 1992. Les modalités d'utilisation des soldes en monnaies non convertibles seront déterminées ultérieurement en consultation avec les pays donateurs.

Annexe

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR LE
 DESARMEMENT : ETAT FINANCIER RECAPITULATIF AU 30 JUIN 1991

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Monnaies convertibles</u>	<u>Monnaies non convertibles</u>	<u>Total</u>
I. <u>Recettes 1982-août 1980</u>			
Contributions annoncées par des Etats Membres	1 186 539	2 798 872	3 985 411
Contributions annoncées par des donateurs privés	131 696	-	131 696
Intérêts créditeurs	194 641	-	194 641
Total partiel	<u>1 512 876</u>	<u>2 798 872</u>	<u>4 311 748</u>
<u>Septembre 1989-juin 1991</u>			
Contributions annoncées par des Etats Membres	447 653	1 761 330	2 208 983
Contributions annoncées par des donateurs privés	28 562	-	28 562
Intérêts créditeurs	27 833	250	28 083
Total partiel	<u>504 048</u>	<u>1 761 580</u>	<u>2 265 628</u>
Recettes totales (1982-1991)	<u>2 016 924</u>	<u>4 560 452</u>	<u>6 577 376</u>
II. <u>Dépenses</u>			
1982-août 1989	1 305 839	2 897 062	4 202 901
Septembre 1989-juin 1991	<u>239 102 a/</u>	<u>(252 594) a/</u>	<u>(13 492)</u>
Dépenses totales (1982-1991)	<u>1 544 941</u>	<u>2 644 468</u>	<u>4 189 409</u>

	<u>Monnaies convertibles</u>	<u>Monnaies non convertibles</u>	<u>Total</u>
III. <u>Solde du Fonds au 30 juin 1991</u>			
a) Contributions annoncées ou directement versées			
Montant total des contributions annoncées ou directement versées (1982-1991)	2 016 924	4 560 452	6 577 376
<u>A déduire</u> : Contributions encaissées	1 948 861	3 226 428	5 175 289
<u>A déduire</u> : Perte de change nette sur les contributions annoncées	4 821	679 583	684 404
Contributions annoncées mais non versées	63 242	654 441	717 683
b) Contributions encaissées	1 948 861	3 226 428	5 175 289
<u>A déduire</u> : Gain de change net sur l'encaisse	108 914	244 039	352 953
<u>A déduire</u> : Dépenses totales (1982-1991)	1 544 941	2 644 468	4 189 409
Solde disponible au 30 juin 1991 (non compris les contributions annoncées mais non versées)	295 006	337 921	632 927

a/ Après déduction des économies réalisées sur des engagements non réglés de l'exercice précédent, soit 39 124 dollars en monnaies convertibles et 594 304 dollars en monnaies non convertibles.
